



La finale européenne du concours de la « European Law Moot Court » se tiendra le 13 avril à la Cour de justice de l'Union européenne à Luxembourg

La « European Law Moot Court Competition » est le concours de plaidoiries le plus important au monde portant sur le droit de l'Union européenne. Organisé pour la première fois lors de l'année académique 1988-1989, ce concours a comme objectif principal de promouvoir la connaissance pratique du droit de l'Union auprès des étudiants en droit.

Les étudiants en droit qui ont passé avec succès un processus de sélection sévère (environ 70 équipes au départ) depuis le mois de septembre 2017, date de lancement du concours, plaideront le 13 avril devant des jurys composés de Membres de la Cour de justice et du Tribunal. Les équipes qui plaideront ce jour-là représentent huit universités de différents pays. Ces équipes se sont imposées lors des finales régionales qui se sont tenues en février 2018 à Belgrade (Serbie), Lucerne (Suisse), Thessaloniki (Grèce) et Edimbourg (Royaume-Uni).

Des étudiants de tous les États membres de l'Union européenne ont participé à cette édition du concours. Des étudiants en provenance d'autres pays, comme notamment les États-Unis, la Suisse, la Norvège et l'Ukraine, ont également réussi à participer aux finales régionales.

La finale, dernière étape du concours, se tient traditionnellement à la Cour depuis 27 ans. Les vainqueurs recevront divers prix, comme notamment des stages au sein des institutions européennes ou auprès de prestigieux cabinets d'avocats spécialisés en droit de l'Union.

Document non officiel à l'usage des médias, qui n'engage pas la Cour de justice.

Contact presse : Nancho Nanchev ☎ (+352) 4303 4293.